

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 décembre 2008  
(convocation du 8 décembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. MOGA Alain (à partir de 13 h 15)  
M. CAZABONNE Alain à Mme DESSERTINE Laurence (à partir de 13 h 15)  
M. CAZABONNE Didier à Mme. LIRE Marie Françoise  
M. FAVROUL J.Pierre à M. LABARDIN Michel (à partir de 11 h 30)  
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick  
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
Mme CAZALET A.Marie à M. BRON J.Charles (de 9 h 30 à 11 h)  
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE J.Marc (jusqu'à 10 h 10)  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DAVID Yohan à M. DAVID J. Louis (à partir de 10 h 50)  
M. DELAUX Stéphan à Mme WALRICK ANNE (à partir de 12 h 50)  
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. GAUTE Jean-Michel

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique (jusqu'à 12 h 05)  
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DELAUX Stéphan (à partir de 12 h 05)  
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia Mme TOUTON Elisabeth (à partir de 12 h 50)  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel (à partir de 12 h 05)  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick  
Mme LAURENT Wanda à M. LOTHaire Pierre (à partir de 12 h 45)  
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max (à partir de 11 h 35)  
M. PALAU J.Charles à M. SOLARI Joël (à partir de 13 h 20)  
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**PESSAC - Société SQLI - Création d'un centre national de services - Subvention  
de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Crée en 1990, la société SQLI est spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'informations reposant sur les nouvelles technologies.

Cette SSII possède la certification CMMI niveau 3.

La société possède 19 agences en France, dont une à Pessac.

Elle compte 1515 collaborateurs en France et à l'étranger.

SSII de renommée internationale, SQLI est positionnée sur le marché des projets en technologies Internet dans le top 3, toutes SSII confondues.

La société souhaite créer un « centre de mutualisation » à vocation nationale, permettant de mutualiser un certaine nombre de développement (Java, .net , PHP ...) pour l'ensemble de ses agences nationales, voire internationales.

L'agence locale de Pessac a été en concurrence avec Pau, Toulouse et le Maroc (où SQLI possède des activités de développement) pour le développement de ce projet. Or la dynamique du territoire dans le domaine des TIC, le bassin d'emploi, la visibilité de l'agglomération à l'international a permis que Pessac accueille le projet.

L'agence est située, au sein du parc d'activités Europarc, et va réaliser une extension d'environ 400 m<sup>2</sup> à ses locaux actuels.

## Le projet

- Créer un centre mutuel ou « Services Center », c'est-à-dire un centre dédié, qui servira toutes les agences SQLI ainsi que des clients directs.
- Proposer une solution en complément à l'offshore : « nearshore » (marché de proximité) ou « greenshore » (choix d'un environnement de qualité pour implanter le marché).
- Le marché est à destination des grands groupes nationaux publics et/ou privés.
- Créer un pôle avec une véritable identité de spécialistes dans les domaines de la TRA (Tierce Recette Applicative) et TNR (Test de Non Régression), de l'intégration continue en NTIC ...

Ce projet doit aboutir sur 3 ans à créer 60 emplois.

Ainsi SQLI Pessac a déjà recruté 10 personnes sur le 1<sup>er</sup> semestre 2008, au démarrage du projet, et prévoit les recrutements suivants :

- 20 collaborateurs : échéance décembre 2008
- 30 collaborateurs : échéance juin 2009
- 40 collaborateurs : échéance décembre 2009
- 60 collaborateurs : échéance décembre 2010

Les embauches concerteront des développeurs informatiques de niveau IUT/BTS/Cycle Ingénieur.

## Le plan de financement

Dépenses		Recettes	
Masse salariale des emplois créés	4 000 000 €	SQLI Conseil Régional Conseil Général Communauté Urbaine	3 800 000 € 80 000 € 60 000 € 60 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 000 000 €</b>

L'intervention publique s'élève donc à 3 333 € par emploi créé, soit la somme de 200 000 € sur la base de 60 emplois annoncés, la subvention étant versée au prorata des emplois nets effectivement créés.

Dans ces conditions, compte tenu du caractère stratégique pour le développement sur l'agglomération bordelaise de ce type d'activité, si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution à la société SQLI d'une subvention d'un montant de 60 000 € pour la réalisation du projet,

**- AUTORISER MONSIEUR LE PRÉSIDENT** à signer la convention, ci-annexée, autorisant le versement de ladite subvention en complément de celle du Conseil Général et du Conseil Régional, et fixant les conditions de versement,

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 67 article 6745 sous fonction 900 du budget de l'exercice 2008 de la Communauté Urbaine.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 décembre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
21 JANVIER 2009

PUBLIÉ LE : 21 JANVIER 2009

M. JEAN-CHARLES BRON